

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'Abbeille.

3me. Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur. ”

3me. Année

VOL. III.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 16 AVRIL 1851.

No 21

Judas.

Voilà ce que j'ai vu par delà cette terre,
Par delà l'horizon, ce ténébreux cratère,
Voilà ce que j'ai vu quand la profonde nuit
Enveloppe le ciel comme l'oiseau, son nid.
Ici la grande mer, la mer si haut lancée,
Qu'on eût dit les fureurs, les bonds d'une insensée ;
Là-bas des ouragans, des tourbillons si forts,
Que leur puissante haleine eût réveillé les morts ;
Enfin, par delà tout, au seuil même du monde,
L'horrible royauté de la flamme qui gronde.

Et c'est là, dans le creux de ce gouffre inconnu, (ou,
C'est là qu'un homme sombre, au corps verdâtre et
Se tordait, se brisait dans des flots de fumée,
Sur les pointes de fer d'une roue enflammée.

Cet homme que le ciel marqua d'un sceau puissant,
Cet homme, c'est Judas, c'est le vendeur de sang,
Celui qui, d'un seul coup, dépassant tous les traîtres,
Livra le Roi des rois et le Maître des maîtres :
Il est là ; le remords, indestructible ver,
S'acharne, sur la roue, à sa vivante chair ;
Des damnés au front hâve et que la douleur plisse,
Poussent avec la main l'instrument du supplice,
Et ce cercle de bronze, aux aiguillons cruels,
Tourne éternellement sur des feux éternels.

Et lui, malgré la flamme ardente, hérissée,
Lui souffre encore plus de sa propre pensée,
Car il entend toujours la même douce voix,
La voix qu'il entendit dans les jours d'autrefois :

“ Ingrat, que t'ai-je fait pour que ta main me livre ? ”

“ Que t'ai-je fait ? Ton cœur demandait à me suivre, ”

“ Et moi j'ouvrais mes bras à toutes tes douleurs. ”

“ J'ai déjà tant souffert de ce peuple farouche ! ”

“ Réponds : était-ce à toi de replacer ma bouche ”

“ Au calice des pleurs ? ”

“ Où veut-on que j'exile ”

“ Mon angoisse et mes pas ? ”

“ L'abeille a son asile, ”

“ Moi seul je n'en ai pas. ”

“ Que t'ai-je fait ? J'avais épanché la prière ”

“ Sur ton âme saignante, et qui cherchait un père ; ”

“ Tu m'offres le poison quand je t'offrais le miel. ”

“ Hélas ! que devenir, quelle route est la mienne, (ne
‘ Si ceux-là qui m'aimaient changent l'amour en hai-

“ Et la rosée en fiel ? ”

“ Voyez, ma tête plie ”

“ Et leur cœur reste sourd ; ”

“ Pas un sein où j'appuie ”

“ Mon front tremblant et lourd. ”

“ Que t'ai-je fait ? J'ai vu l'agneau des pâturages ”

“ S'égarer dans sa voie au milieu des orages, ”

“ Et je suis descendu, car j'étais son appui ; ”

“ Mais je n'ai rencontré que reproche et blasphème, ”

“ Mais le pasteur est seul, et son agneau lui-même ”

“ S'est tourné contre lui. ”

“ Pas une douce haleine ”

“ Qui ne tombe des cieus, ”

“ Pas un vent de la plaine ”

“ Qui ne brûle mes yeux. ”

“ Ah ! quand leur haine avengle, et que je leur pardonne- ”

“ Voulaient ensanglanter ma divine couronne. (ne, ”

“ Ah ! j'espérais au moins quelques larmes ailleurs ; ”

“ Et c'est toi, toi mon fils, l'enfant de mes tendresses, ”

“ Toi que j'avais comblé de toutes mes caresses, ”

“ C'est toi par qui je meurs ! ”

LA SEMAINE-SAINTE A SÉVILLE.

(Suite et fin).

Les représentations finies, c'est le tour du clergé des paroisses avec les croix de toutes les églises. Ici le spectacle change. Contenus entre deux rangs de soldats qui les protègent contre la foule, de gracieux enfans forment les chœurs des anges ; la magnificence de leur vêtement, leur bonne tenue, leur jeunesse, tout charme dans cette troupe angélique. Les premiers portent chacun un attribut de la Passion. Il y a des archanges, Saint Michel tenant l'épée sur laquelle brillent ces mots : “ *Quis ut Deus ?* ” Saint Gabriel, le lys en main ; Saint Raphaël, avec le poison sur lequel on lit : “ *Medicina Dei.* ” Puis l'ange gardien, tel que nous le retrouvons dans tous les tableaux, conduisant un petit enfant et lui montrant le ciel, dans une pose ravissante. Je renonce à peindre leurs ornements si riches et de si bon goût, leurs ailes déployées, leurs couronnes d'argent, leur longue et noire chevelure tombant en boucles sur leurs épaules découvertes.

L'un de ces petits prédestinés, fatigué déjà de la marche et peut-être des joies du ciel, m'a paru regretter les oignons d'Égypte : il se lamentait, tournant vers les assistants ses yeux pleins de larmes : on le consola bientôt avec quelques réminiscences de ce monde. . . A ces chœurs des anges, si beaux, si attachants, ont succédé les sibylles qui, suivant l'opinion commune, furent au nombre de douze ; représentées par autant de petites filles, avec des attributs spéciaux et vêtues à l'orientale. Sur chaque attribut est un quatrain, rappelant les prédictions particulières de chacune d'elles. Je cite seulement celui de la sibylle d'Erythrée : “ Ce même roi du ciel, avec une majesté souveraine, dans le jugement universel, reparaitra en corps humain. ”

Elle porte la trompette du dernier jugement.

Les quatre docteurs principaux de l'église, — saint Augustin en ornements pontificaux, — saint Jérôme en solitaire, — saint Ambroise en évêque, — saint Grégoire le-Grand en pape, sont ensuite représentés par quatre enfans. Une jeune

filie termine la série en portant le voile sur lequel Jésus imprima sa face baignée de sang et de sueur : c'est sainte Véronique. On lit sur le voile : “ *Speciosus formâ præ filiis hominum.* ”

Enfin de nouveaux escadrons de soldats romains forment escorte au capitaine-général, suivi de tous les officiers de terre et de mer, dans le plus brillant uniforme. L'alcade de Séville paraissait après lui, au nom de la reine Isabelle. La troupe de ligne ferme la marche, son chœur de musique exécutant le psaume *In exitu Israël de Ægypto.*

J'aurais à vous parler maintenant, à propos des cérémonies de la Semaine-Sainte à Séville, du concours prêté par l'autorité civile à la pompe de ces jours. Un ordre émané d'elle, et ponctuellement exécuté, réglait qu'à partir de la messe du Jeudi-Saint, aucun crieur public, aucune voiture ne seraient admis dans les rues, que tous les cabarets et cafés seraient fermés sans exception. Les soldats, de leur côté, portaient leurs armes en grand deuil, crosse en l'air, même dans les marches et en montant la garde. On aime à retrouver encore, dans un coin de cette Europe bouleversée par l'impiété, un peuple qui ne croit pas pouvoir vivre de sa vie de nation sans autel et sans Dieu, sans une religion d'État, professée publiquement et honorée de tous.

Le Samedi-Saint, au moment du *Gloria in excelsis*, le tonnerre se fait de nouveau entendre à la cathédrale : on lui répond du dehors, par l'explosion d'armes à feu ; toutes les cloches de la ville, mises en mouvement au signal parti de la Giralda, annoncent bruyamment la grande nouvelle de la résurrection, tandis que les enfans et les ouvriers, ivres de joie et respirant la vengeance, se livrent à l'exécution des Judas. Les Judas sont des mannequins suspendus à de hautes potences ; on leur fait un procès dérisoire, ils tombent bientôt sous les coups de mille assaillants. Je l'ai dit en commençant : ce peuple ne ressemble à aucun autre, il lui faut du gigantesque ou de la violence ; les impressions vulgaires ne lui vont pas.

Il lui faut du gigantesque ! Voyez seu-

lement ce tombeau du Jeudi-Saint, qui n'a pas son pareil au monde. Véritable monument du premier ordre, cathédrale dans une cathédrale, il demanderait un volume pour être décrit. Je ne l'entreprendrai pas. Voici cependant quelques données à son sujet. — Il s'élève au milieu de la grande nef; sa hauteur est de plus de 120 pieds. C'est un ensemble qui a quel que chose du Panthéon de Paris, plus quatre façades au lieu d'une. Il a 14 mètres de diamètre, 56 de circonférence en carré. Il est composé de quatre étages superposés: le premier, soutenu par 16 énormes colonnes, qui renferment des escaliers intérieurs, est d'ordre dorique. Au centre, sur un soubassement d'argent de 4 pieds de haut, se voit la belle et riche custode d'or, et derrière elle un tabernacle ou petit temple, aussi en or, d'un admirable travail, où se place le Saint-Sacrement. Quatre autres colonnes, un peu moindres, soutiennent un pavillon au-dessus du saint des saints. Mais ce qui frappe tout de suite les regards, ce sont huit statues colossales sur les chapiteaux des premières, représentant Abraham, Melchisédech, Aaron, Moïse, la loi ancienne, la loi nouvelle &c. — Le second étage, ou corps de l'édifice, est d'ordre ionique. Il contient huit nouvelles colonnes, avec un autre pavillon au milieu, sous lequel est exposée une grande image du Sauveur en robe blanche, la couronne d'épines sur la tête, les bras ouverts: dans la main droite est une croix dorée, dans la gauche un globe et au-dessus la tiare pontificale.

Huit statues un peu moins grandes que nature sont posées sur les huit colonnes: c'est saint Pierre pénitent, Abraham armé du glaive pour le sacrifice, Isaac portant le bois, un soldat avec les dés qui doivent livrer au sort la tunique sans couture.—D'autres colonnes, au nombre de huit, forment le troisième étage, rentrant sur les deux précédents: au centre est le Rédempteur attaché à la colonne de la flagellation. Tout cela est dans une proportion parfaite; chaque détail ressort sans confusion dans l'immensité du tout. — Enfin, le dernier corps est une coupole avec lanterne de forme octogone, aux côtés de laquelle sont Marie et l'Évangéliste bien-aimé, qu'on ne sépare jamais ici. Notre-Seigneur crucifié, et les larons à ses côtés, dominant le tout. Le Calvaire sert de couronnement au somptueux édifice. Partout éclate la blancheur de l'albâtre; l'or et les broderies étincellent de toutes parts aux innombrables lumières. Je ne parlerai pas des inscriptions tirées de la Sainte-Ecriture: elles sont appliquées avec intelligence et piété. — Le tombeau de Séville mérite à

lui seul un voyage de 200 lieues, et j'avoue que je suis surpris qu'il soit aussi peu connu.

Quant au luminaire, il tient du prodige; outre 106 cierges d'une demi-livre chacun, il y en a 144 de deux livres, 40 de six livres 34 de huit livres, 144 de 15 lbs. chacun. En tout, au tombeau seul, tant que le Saint-Sacrement y réside, 722 luminaires; car il faut y ajouter 160 lampes en argent constamment allumées. Total 800,282 livres! Le cierge pascal ancien avait un mètre 1-2 de diamètre; celui d'aujourd'hui, tout en cire, est simplement d'une telle élévation, que pour l'allumer, un enfant grimpe à un mât placé derrière lui, comme un matelot monte par les cordages à la hune de son vaisseau.

Il est assez curieux, après cela, d'entendre les habitants se plaindre de la pauvreté des temps présents et en appeler aux semaines-saintes d'autrefois. Que devait donc être l'Espagne dans la splendeur de son culte, lorsque les restes en sont ce que je viens de dire! On a répété que ce peuple s'est appauvri pour ses églises: noble pauvreté s'il en fut jamais, dépouillement héroïque qui se solde magnifiquement au ciel et que Dieu bénit dès ce monde de ses plus longues bénédictions.

Le jour de Pâques, l'office commence dès deux heures du matin, au son des cloches de la grande tour arabe; cet appel au temple, lorsque les ténèbres sont encore épaisses, est d'une solennité singulière. Le lendemain, on porte en procession la communion pascale aux détenus des prisons. Un marché se tient pour les petits agneaux; on y voit accourir presque tous les enfants de la ville, qui emmènent ensuite leurs innocents captifs attachés à des rubans de toute couleur. Tout est symbole, tout ramène aux pensées du saint temps. *Quien no ha visto Sevilla, no ha visto maravilla.* C'est le moment de le dire ou jamais.

V. P.

L'ABEILLE.

“Forsan et hæc olim meminisse juvabit.”

QUÉBEC, 16 Avril 1851.

A VENDRE,

AU BUREAU DE L'ABEILLE,

LE CATALOGUE DES OFFICIERS
ET ELÈVES DU PETIT SÉMI-
NAIRE DE QUÉBEC pour l'année
1850-51,

suivi de notes sur l'organisation du séminaire, le cours d'étude, l'enseignement du grand séminaire, le cours d'étude, régle-
ment. &c., du petit séminaire, &c.

LA CROIX PRÉSENTÉE AUX MEMBRES DE
LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE par Alex.
Mailloux, vicaire-général, seconde édi-
tion.



Tout concourt à nous rappeler, pendant ces jours, le mystère de la mort du Fils de Dieu, pour le salut des hommes. Ces autels dépouillés de leurs parures, cette croix couverte d'un crêpe funèbre, ces tabernacles abandonnés du Dieu qui les habitait, ces tableaux voilés, ces temples assombrés, ces voix chantant les douleurs de Jérémie, tout nous fait ressouvenir de ce grand mystère. Aussi combien doivent nous paraître précieux ces jours où tant de merveilles se sont passées! C'est bien à juste titre que l'Église appelle cette semaine *major hebdomas*. Elle est grande, en effet, par la mort d'un Dieu; quels fruits va produire cette mort! le ciel sera ouvert; les hommes seront réunis aux anges; le Créateur se réconciliera avec ses créatures; aimer, telle sera la religion qui régnera désormais. Elle est grande par l'amour que Dieu nous a porté. L'homme avait perdu ses droits à la Jérusalem céleste, le péché l'en avait exclu. Et Dieu sacrifie son fils pour nous racheter, son fils en qui il repose ses plus douces complaisances! Elle est grande enfin par l'ingratitude des hommes: qu'avait-il fait ce divin Sauveur pour mériter la haine du peuple juif? ah! pendant toute sa vie “il allait faisant le bien” et on le crucifie!

Aussi, les chrétiens de la primitive église et ceux du moyen-âge comprenaient-ils bien ce que c'était que la semaine-sainte. Si on avait alors moins de savoir qu'aujourd'hui, combien on l'importait par la vivacité de la foi et par l'attachement aux pratiques de la religion! Les affaires publiques cessaient pendant ce saint temps. Les œuvres de charité augmentaient. Le jeûne redoublait de rigueur. Non content de prier le jour, on priait la nuit. Ce n'étaient plus les habitants d'une seule ville allaient au devant de Jésus et criant: “Hosanna au fils de David!” mais c'était le peuple de tout un empire, c'étaient les chrétiens de l'univers entier qui faisaient retentir les voûtes du temple de Dieu par leurs prières, leurs gémissements et leurs supplications.

Hélas! qu'est devenue cette ferveur! Les fidèles sont aujourd'hui effrayés au seul souvenir du jeûne que l'on pratiquait autrefois. Les cérémonies religieuses beaucoup plus courtes ennuiet et fatiguent. Il faut maintenant du spectacle, il faut quelque chose qui récré. Si les mortifications que l'on pratiquait alors étaient nécessaires pour gagner le ciel, qu'en sera-t-il de nous qui faisons si peu de chose?

Nous avons lieu de croire, dit le *Pilot* de Montréal, qu'il se négocie un traité qui assurera la réciprocité commerciale entre ce pays et les Etats-Unis.

S. M. la reine Victoria a approuvé la nomination de M. W. H. Tiltstone, de Québec, comme consul pour S. M. la reine de Portugal, et de M. Jesse Joseph, de Montréal, comme consul pour S. M. le roi des Belges.

On annonce que les propositions de Lord Grey, offrant l'aide du gouvernement impérial pour la construction du chemin de fer d'Halifax à Québec, ont été rejetées à l'unanimité par l'Assemblée du Nouveau-Brunswick. La législature de cette province veut que l'on facilite la construction du chemin de fer d'Halifax à Portland et de celui de St. André à Québec.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

FRANCE. Le cours du trop célèbre Michelet, au Collège de France, a été suspendu par un arrêté du ministre de l'instruction publique.

M. Donoso Cortés, marquis de Valdegamas, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire d'Espagne près la république française, est arrivé le 17 mars à Paris.

ANGLETERRE. Un meeting protestant a eu lieu, dit-on, chez Lord Stanley, au sujet du bill contre l'agression papale.

L'Assemblée aurait résolu de consentir à la seconde lecture de cette mesure; mais une fois en comité, on tâcherait de rétablir la deuxième et la troisième clause. Si on ne pouvait parvenir à ce but, on proposerait le rejet du bill entier à la troisième lecture.

C'est sur cette question que Sir Robert Peel, fils de l'illustre ministre du même nom, a fait son début à la Chambre des Communes le 14 de mars. Ce début a été pitoyable sous tous les rapports.

Le 20, la séance des Communes a été marquée par une scène des plus scandaleuse. Malgré le langage le plus intolérant, la discussion avait continué dans les termes parlementaires, quand M. Drummond s'est levé et a insulté aux catholiques dans les termes les plus outrageants. Selon lui, "Les couvents sont des prisons ou des mauvais lieux." Ce que John Bull déteste le plus au monde, dit-il, c'est l'imposture; pour lui, rien d'odieux comme des portraits qui saignent, du sang qui se liquéfie, &c." Ces attaques soulevèrent le dégoût des membres catholiques qui demandèrent le rappel à l'ordre ou l'ajournement. Il s'ensuivit un vacarme épouvantable. Le *Speaker* refusa de rappe-

ler M. Drummond à l'ordre, parcequ'il n'avait point enfreint, dit-il, le règlement de la chambre. Il invita seulement les orateurs à s'abstenir de toute expression qui pourrait paraître blessante ou irritante pour les autres membres.

Comme M. John O'Connell insistait sur la réparation due aux membres catholiques, il fut, lui, rappelé à l'ordre; et la parole fut maintenue à M. Drummond, qui put continuer son outrageante déclamation.

Après M. Drummond, vint le tour de Sir James Graham. Cet ancien ministre, digne ami de feu Sir Robert Peel, a fait un discours très-remarquable et qui a produit une très-forte impression sur la chambre. Voici comment il a flétri le langage de M. Drummond:

"Je suis heureux de voir le calme se rétablir dans cette assemblée. J'espère qu'aucune de mes paroles ne pourra troubler la gravité de ce débat et le sérieux avec lequel le sujet qui nous occupe mérite d'être discuté. Je n'aurais jamais cru qu'il pût arriver rien de plus pénible pour moi que le retour de ces discussions religieuses; mais j'avoue que ce qui v'ent de se passer ici m'a affligé plus vivement. Je viens de voir un gentleman, un homme éclairé et instruit, s'oublier, dans la chaleur de la discussion, au point de manquer de respect à ce corps respectable. Je ne souillerai pas mes lèvres par la répétition de ses paroles; je ne dirai pas qu'elles sont mensongères; car le respect que je dois à mes collègues m'en empêche; mais comment qualifier ce qui a été dit de personnes d'un autre sexe qui consacrent leur vie au service de Dieu, qui passent leurs jours dans la retraite et la chasteté? Sans doute l'honorable membre n'a pas violé le règlement, ou plutôt la lettre du règlement; mais si les Catholiques qui siègent ici doivent prendre part à nos débats, je dirai qu'il ne suffit pas de ne pas violer la lettre du règlement; il faut surtout n'en pas violer l'esprit."

Sir James Graham continue ainsi. "Mais je passe à des considérations beaucoup plus graves et d'un ordre plus relevé. Mes principales objections contre le bill sont d'abord que ce bill exagère les dispositions pénales; secondement, qu'il donne un démenti formel à la politique que nous suivons depuis vingt deux ans.

"Je crois que dans la discussion de cette matière, on a quelque peu confondu la partie théologique avec la partie légale, aussi bien que le côté spirituel avec le côté temporel. Quant à la partie théologique, bien que les membres protestants de cette Chambre puissent la considérer comme une usurpation de pouvoir, cependant il est certain que le Pape de Rome a, de tout temps, prétendu exercer une juridiction spirituelle sur toutes les âmes baptisées de ce royaume. Cette prétention date de plusieurs siècles avant la restauration, et il n'y a jamais renoncé depuis. Le pouvoir du Pape sur cette matière a toujours été le même depuis les temps les plus reculés jusqu'à ce jour. C'est une question secondaire que de savoir si ce pouvoir sera exercé par des vicaires apostoliques en Angleterre, ou par une hiérarchie organisée en Irlande où existe depuis des siècles une hiérarchie organisée, basée

sur la loi canonique. La question importante est de savoir si vous êtes disposés à combattre cette prétention de Rome. Nos ancêtres ont été assez sages pour ne pas le faire, et tant que je ne vous verrai pas commettre cette erreur, je vous croirai assez sage pour ne pas faire autrement qu'eux. Cette prétention est dans l'essence de la religion catholique. Voulez-vous attaquer cette religion? Je suis sûr que non. Eh bien! le bill qu'on vous présente est une attaque à cette religion. Il faut retourner au code sanglant d'Elisabeth, et avec quelles chances de succès? Ce code a manqué son but. Cela est tellement vrai que les hommes les plus méchants du Parlement, d'ailleurs séparés sur d'autres points, ont été d'accord pour déclarer que ce code est une tache pour la nation anglaise, et que son moindre défaut est d'avoir toujours été inefficace."

"Quant à la confusion qui règne entre la partie spirituelle et la partie temporelle de la question, je dirai que, de tout temps, les législateurs de ce pays ont apporté le plus grand soin à établir une démarcation bien nette entre le pouvoir temporel du Pape et son pouvoir spirituel. Les statuts sur la matière et l'acte de *praemunire* n'avaient pas pour but de nier le pouvoir spirituel du Pape, mais au contraire, de le comprimer. A quoi ont servi ces statuts? On dit au Pape: "Vous pouvez exercer votre pouvoir spirituel sans obstacle en tout ce qui concerne le spirituel; mais nous ne vous permettons aucun acte temporel, surtout relativement aux évêchés et à l'effet civil de vos excommunications spirituelles."

"On n'a jamais cherché à contester au Pape le droit de nommer les évêques, droit qui est un des attributs de son pouvoir épiscopal. Mais il fut résolu que si le Pape nommait et transférait les évêques sans le consentement de la couronne, les nominations ne seraient point suivies de leurs effets temporels; et sans récuser les effets spirituels des excommunications, on chargea les tribunaux d'empêcher qu'elles n'eussent un effet civil. Le droit de nommer les évêques est une des facultés qui se rattachent à l'autorité spirituelle du Pape, et la division du pays en divers évêchés a pour but de mettre à effet la nomination des évêques; c'est une conséquence inévitable et nécessaire de l'exercice de l'autorité du Pape. Le statut de Richard ne touche presque pas au pouvoir spirituel du Pape, tout en assurant à la couronne et aux tribunaux la plus grande latitude en ce qui concerne les choses temporelles et les droits civils."

Sir James Graham a terminé son discours par les paroles qui suivent:

"Mes honorables amis qui siègent vis-à-vis de moi se seraient déshonorés en rédigeant les lois pénales; jamais ni eux ni leurs ancêtres n'ont mis les mains à de pareilles lois; ils sont habiles à délier les chaînes, et non à les imposer, et Dieu les préserve de jamais concourir à l'élaboration de projets comme ceux que nous discutons! Mon noble ami, Lord John Russell, rappelait hier les grands noms de Mackintosh, de Romilly, de Horner, de Grey, d'Althop, mais il en a omis un: il a oublié le nom de Grattan. J'ai suivi avec lui les restes de Grattan à leur dernière demeure, dans l'abbaye où il re-

pose à côté de Pitt de Fox, de Canning, de Wilberforce, et je lui demande à présent si, en son âme et conscience, il croit que ces hommes qui ne furent jamais d'accord que lorsqu'il s'agit de voter l'émancipation des catholiques d'Irlande, approuveraient la mesure qu'il nous propose : (Lord John Russel fait signe que oui.) Le noble Lord paraît croire qu'ils l'approuveraient. Alors j'en appelle des morts aux vivants. Je demande si Plunkett l'approuve, si Brogham l'approuve, si Denman l'approuve ? Je demande si le grand historien de la révolution, que je regrette de ne pas voir ici, si cet homme profondément imbu des principes protestants et d'antipathies catholiques, si Macaulay approuve ce bill ? Je soumetts le bill à l'approbation des morts, je le soumetts à l'approbation des vivants, et tous le condamnent.

Le bill passa ensuite à la seconde lecture, à la majorité de 448 voix contre 95.

ESPAGNE. Depuis longtemps, on annonçait que le concordat était conclu et toujours la publication en était retardée par des difficultés nouvelles. Il paraît certain qu'enfin S. E. le nonce et le ministère sont tombés d'accord sur tous les points de cette importante négociation, et que le traité va être présenté à l'acceptation du Saint-Père.

Le dimanche 15, S. M. la reine d'Espagne a donné à M. Martinez de la Rosa le collier de la Toison d'Or.

NAPLES. L'Avaldo de Naples annonce que le prince de Salerne, oncle du roi des Deux-Siciles, est mort dans la soirée du 10 mars.

ÉTATS-UNIS. Le 11 du courant, le feu détruisit, dans Broadway, à New-York, pour environ \$ 160,000.

MISERERE D'ALLEGRI

Il est peu de compositions musicales qui aient joui de plus de célébrité que le *Miserere* d'Allegri. Nous réunissons ici les jugements portés par divers écrivains qui ont entendu exécuter à la chapelle Sixtine l'œuvre admirable du musicien de Fermo.

“ La musique de ce *Miserere* est la plus belle chose que l'on puisse entendre ; quoique déjà ancienne, il n'y a rien de plus pathétique : il est exécuté par tous les musiciens de la chapelle papale. Il y a des instants où l'on croirait qu'un orgue se mêle aux voix, quoiqu'il n'y en ait point du tout.”

(Lalande, *Voyages en Italie*, 1796).

“ De temps à autre, le chant de vingt voix sans accompagnement se faisait tout-à-coup entendre. C'était une harmonie si simple, si calme, si vague, si profondé-

ment triste, si différente de tout ce que l'on a jamais entendu, qu'elle semblait venir d'un autre monde. Les morts, du fond de leurs tombeaux, prient sur ce ton là ! Les sons en eux-mêmes pourraient être comparés à ceux de la harpe éolienne ; plus forts cependant, ils ressemblent encore aux vibrations de l'harmonica.”

(L. Simond, écrivain protestant, *Voyages en Italie*, 1828.)

“ C'est le fameux chant d'Allegri qui jouit d'une si haute renommée dans le monde musical : elle est bien méritée ; jamais, en effet, le génie de la douleur n'a inventé une hymne plus lamentable et plus gémissante. Ce sont d'abord quelques voix qui s'élèvent sourdement et semblent formuler à peine une angosse confuse et sans objet. Bientôt le rythme se développe, le murmure devient sanglot, le sanglot se fait clameur ; c'est une succession non interrompue et toujours croissante de notes plaintives qui s'agglomèrent et se précipitent.

On écoutait au début les sourds gémissements d'un lac orageux, on entend maintenant les lamentations immenses d'un océan tourmenté par tous les vents du ciel ; c'était d'abord la voix d'une âme isolée, racontant à ses sœurs une peine mystérieuse, c'est maintenant le concert de l'humanité tout entière, redisant toutes les tortures de son passé et annonçant toutes les terreurs de son avenir.”

(*L'Italie et la Semaine sainte*, par J. Autran, 1841)

Le *Miserere* d'Allegri n'est qu'un chant doublement varié, les versets étant alternativement à quatre et à cinq parties, jusqu'à ce qu'au final les voix se réunissent en une seule harmonie. La note écrite est simple et sans ornements ; mais la tradition, soutenue par la longue expérience d'un goût épuré, a consacré des embellissements qui n'ont pas encore été écrits ou publiés.

Le morceau commence par un bel ensemble, d'un caractère particulier, avec un léger *crescendo* jusqu'au milieu du verset, où les voix se séparent graduellement pour préparer la terminaison. Alors elles semblent former entre elles un riche tissu de combinaisons harmonieuses : chacun semble se refuser à la résolution générale et dédaigner plus qu'un contact instantané avec les autres, se jouant cependant sur de délicieuses dissonances, jusqu'à ce que toutes, par des modulations successives, soient ramenées à l'accord parfait sur une cadence suspendue.

Dans la seconde partie du verset, c'est un accord différent et plus riche, après lequel les parties se divisent avec plus de

grâce encore qu'auparavant. Elles se croisent plus que jamais : celle-ci se glisse et serpente encore à pas légers et craintifs, à travers le labyrinthe des sons les plus doux ; celle-là, par des chutes délicieuses, tombe goutte à goutte, pour ainsi dire, des tons les plus élevés, au niveau de tout le reste. Si l'une semble enfin parvenir à se dégager, les autres suivent par leurs cadences imitatives ; on dirait des cordes d'argent se démêlant d'elles-mêmes, et se réunissant autour de la magnifique et profonde basse qui, pendant toutes leurs modulations, s'est à peine départie de sa grave dignité ; et là, complétant la plus magnifique harmonie pour éclater dans un *crescendo* final, qui n'a pas de nom sur la terre.

“ Après que tous les versets sont ainsi venus, l'un après l'autre, ajouter à l'impression produite dès les premiers accords, et sans qu'aucun artifice, aucun embellissement ait pu distraire de la pensée dominante ; quand la réunion des deux chœurs s'est opérée dans ce final si énergique et si harmonieux, et que la récitation de la prière : “ Daignez, Seigneur, prendre pitié de votre famille”, s'élève à travers les derniers accents à peine éteints de cette composition entraînant, irrésistible ; l'âme demeure sous l'empire des sentiments les plus tendres et les plus solennels, presque dégoûtée des vains bruits de la terre, et aspirant au séjour de la vraie et parfaite harmonie.”

(*Conférences sur la Semaine Sainte*)

On lit dans un pamphlet intitulé *Hospice des sœurs de la charité*, que vient de faire paraître. M le curé de Québec, des détails intéressants sur le couvent que l'on a commencé à bâtir l'année dernière dans le faubourg St. Jean. Voici les dimensions de ce bâtiment.

La face principale sur la rue St. Olivier aura 220 pieds de longueur. Deux ailes de 111 pieds de longueur seront jointes au corps principal, qui aura 6 étages ; les ailes n'en auront que 4. La chapelle sera de forme gothique, aura un double rang de galeries latérales, et deux jubés, un grand sanctuaire et trois autels.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié : la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*, et les externes, chez M. Adolphe Legaré. Agent à la petite salle, M. Alfred Thibaudeau.

A. MARMET, gérant.